



CIVISME, ECOLE

/ Les enfants de CE2 reçoivent leur permis piéton

Dans le cadre du projet éducatif local (PEL), les agents de la police municipale sont intervenus dans les classes de CE2 (9 classes soit 223 élèves) pour les sensibiliser aux dangers de la rue.

Publié le 07 avril 2022

Depuis novembre 2021, [les élèves ont pu profiter des précieux conseils des deux agents](#) de la police municipale pour bien circuler à pied.

Les élèves ont reçu, en classe, 2 ateliers théoriques :

- > pour reconnaître les dangers sur le trottoir ou l'accotement et déterminer la place la plus sûre pour marcher
- > choisir son lieu de traversée et connaître la méthode pour traverser en sécurité.

Ils ont ensuite pu mettre en pratique ce qu'ils avaient appris lors d'une sortie dans les rues de Guipavas.

Chaque élève s'est vu remettre un "permis piéton" par Anne Delaroche, adjointe aux affaires scolaires, Pierre Grandjean, conseiller à la sécurité routière, ou Monsieur le Maire.

Ce vendredi 1^{er} avril, ceux sont les élèves de l'école Louis Pergaud qui se sont vu remettre leur permis piéton par Anne Delaroche. Le permis piéton, un succès ! Les enfants sont ravis de cette expérience : « *On a appris comment traverser* », « *à regarder à gauche et à droite* », ou encore « *à ne pas aller au bord du trottoir* » ! Ces ateliers et mise en situation ont été très instructifs pour tous. En effet, les élèves ont découvert qu'il ne fallait « *pas avoir les mains dans les poches (en traversant)... bah oui en cas de chute...* » et bien sûr, « *pas d'écouteurs* » ! Certains vont maintenant rentrer « *tout seul* » chez eux comme des grands !



Résultats du second tour de l'élection présidentielle à Guipavas

Assemblées de quartiers : trois boîtes à livres installées



≡ RETOUR À LA LISTE